

CAS
CERTIFICATE OF ADVANCED STUDIES

PARALEGAL

L'ESSENTIEL DU DROIT POUR NON-JURISTES



UNE FORMATION UNIQUE EN SUISSE ROMANDE

Le CAS Paralegal s'inscrit comme la seule formation continue en droit pour non-juristes en Suisse romande. Le but de cette formation postgrade est de permettre à des professionnels sans formation juridique d'analyser et de résoudre des problématiques courantes liées au droit, et en particulier au droit des affaires.

Gardant un angle de généraliste, le CAS Paralegal offre ainsi un soutien précieux pour de nombreuses activités commerciales et donne aux professionnels l'occasion d'optimiser les rapports avec leurs différents partenaires.

— OBJECTIF DU CAS ET COMPÉTENCES DU PARALEGAL

Le CAS Paralegal doit permettre à ses participant-e-s :

- De faire face à des problématiques juridiques concrètes.
- D'être en mesure de procéder à des recherches juridiques pertinentes.
- De rédiger et réviser des documents juridiques (contrats, avis de droit, etc.).
- D'accomplir différentes tâches nécessitant des connaissances juridiques.

— PUBLIC CIBLE

Le CAS Paralegal est destiné à toute personne n'ayant pas suivi de formation juridique préalable et souhaitant acquérir des connaissances du droit des affaires.

ENTREPRENEURS OU INDÉPENDANTS

CADRES

**PERSONNES ACTIVES DANS UN DÉPARTEMENT
OU UN SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

— CONDITIONS D'ADMISSION

Sont admises à suivre le CAS les personnes au bénéfice d'un titre délivré par une Haute école (Bachelor ou Master) ou d'un titre jugé équivalent. Si ces conditions ne sont pas remplies, une admission sur dossier est envisageable.

— TITRE OBTENU

Les étudiant-e-s qui ont réussi les évaluations des 3 modules, obtiennent 10 crédits ECTS et reçoivent un «Certificate of Advanced Studies HES-SO in Paralegal». Il est également possible de suivre les modules 2 et 3 individuellement. Dans ce cas, le suivi des cours donne droit à une attestation de cours.

— L'ASSOCIATION «SWISS PARALEGAL»

Le CAS est reconnu par l'association Swiss Paralegal (www.swissparalegal.ch), à laquelle les certifié-e-s auront la possibilité de s'affilier.



Swiss Paralegal Association
Schweizerischer Paralegal Verband
Associazione Suisse des Paralegals
Associazione Svizzera dei Paralegal

UN ENSEIGNEMENT QUI MÉLANGE THEORIE ET CAS PRATIQUES

— PROGRAMME

La formation s'articule en 3 modules, divisés en blocs thématiques. Chaque thème est abordé par un spécialiste issu de la pratique professionnelle ou du monde académique. L'enseignement mélange théorie et cas pratiques.

— CONTENU DES MODULES

MODULE 1 — PRINCIPES, MÉTHODOLOGIE ET PROCÉDURES	Introduction	4
	Méthodologie et recherche juridique (avec introduction Swisslex et bases de données)	12
	Rédaction juridique	12
	Procédures (civile, pénale, administrative)	12
	Poursuites et faillites	4
4 ECTS	Nombre total de périodes	44

MODULE 2 — BUSINESS LAW	Contrats	12
	Contrats spéciaux	4
	Droit du travail	8
	Responsabilité civile	4
	Droit des sociétés (avec association et fondation)	12
	Transfert d'entreprise (successions et régimes matrimoniaux)	4
3 ECTS	Nombre total de périodes	44

MODULE 3 — TECHNOLOGIES ET DOMAINES SPÉCIAUX	Protection des données et droit pénal informatique	12
	Droit et nouvelles technologies	8
	Droit de la propriété	4
	Propriété intellectuelle	4
	Droit fiscal	8
	Lutte contre le blanchiment et compliance	4
	3 ECTS	Nombre total de périodes

16 JOURNÉES DE 8 PÉRIODES (10 ECTS)

128 périodes

Sous réserve de modifications

— DÉROULEMENT ET LIEU

Le programme est composé de 16 journées de cours de septembre à mars.

Les cours ont lieu principalement deux jours de suite par semaine.

Chaque module est évalué. Deux sessions d'examens écrits ont lieu en novembre et en mars, ainsi qu'un travail écrit individuel.

Une éventuelle session de rattrapage a lieu en août.

Les cours sont principalement donnés dans les locaux de la HEG Arc, à proximité de la gare de Neuchâtel.

— COÛTS

La formation complète (10 ECTS): CHF 6'500.-, taxe d'examens comprise.

Un module complet (No 2 ou No 3): CHF 2'500.-, taxe d'examens comprise.

— INSCRIPTION

L'inscription se fait en ligne uniquement, via le lien suivant :
<https://www.ig.he-arc.ch/cas-leg>

CONTACT

Direction

Luca Brunoni
Responsable du CAS Paralegal
luca.brunoni@he-arc.ch

Administration

Mme Sandrine Schaeren Romano

HEG - Haute école de gestion Arc
Espace de l'Europe 21 - CH-2000 Neuchâtel
+41 32 930 20 38 - cas.leg@he-arc.ch

HEG - Haute école de gestion Arc

Espace de l'Europe 21 - CH-2000 Neuchâtel

+41 32 930 20 20

formationcontinue.gestion@he-arc.ch

www.heg-arc.ch

impresum

Texte: Luca Brunoni

Graphisme: Abiesco Snc

Illustration: Adobe Stock

© Haute école de gestion Arc - 2020